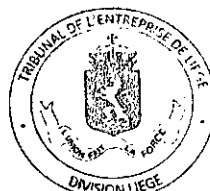


**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



24083146

le.



23 MAI 2024

Greffé

N d'entreprise : **0427 416 939**

Nom

(en entier) : **HYDROMETAL**

(en abrégé) :

Forme légale : **société anonyme**

Adresse complète du siège : **RUE DU PARC INDUSTRIEL**

**Objet de l'acte : DEMISSION ET NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR - CHANGEMENT
REPRESENTANT PERMANENT SILOX SA - PRESIDENCE**

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 26 mars 2024

DEMISSION D'UN ADMINISTRATEUR

A l'unanimité, le Conseil d'Administration prend acte de la démission de la S.A. SPARAXIS, représentée par Monsieur Yves MEURICE, de son mandat d'Administrateur. Cette démission a pris effet ce jour.

NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR

A l'unanimité, le Conseil d'Administration, conformément à l'article 16 des statuts, décide de nommer Monsieur André PETITJEAN, domiciliée à 4570 MARCHIN, Grand Marchin, 10, afin de pourvoir à la vacance du mandat de la S.A. SPARAXIS, représentée par Monsieur Yves MEURICE.

Cette nomination a pris effet le 26 mars 2024.

Conformément à l'article 7.88 du Code des Sociétés et Associations et à l'article 16 des statuts, la prochaine assemblée procédera à l'élection définitive de Monsieur André PETITJEAN.

Leur mandat d'Administrateur n'est pas rémunéré.

Conformément à l'article 26 des statuts, Monsieur André PETITJEAN peut engager la société conjointement avec un autre administrateur.

REPRESENTANT PERMANENT SILOX SA

Conformément à l'article 2:55 du Code des Sociétés et Associations, il est précisé qu'à partir du 26 mars 2024 Monsieur Olivier DUCHESNE, domicilié à rue Champinotte 33, 4254 GEER, est devenu le représentant permanent de la S.A. SILOX, Administrateur d'HYDROMETAL S.A.

PRESIDENCE

A l'unanimité, par dérogation aux statuts, Monsieur Jean-Christophe BOGAERT est nommé Président.

Pour extrait certifié conforme,

Marc COLLIN
Administrateur

SILOX S.A.
représentée par M. O. DUCHESNE
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/06/2024 - Annexes du Moniteur belge